



Déclaration de non utilisation d'

Agents tensio-actifs quaternaires comme DTDMAC (Chlorure de bis (alkyl de suif) diméthyl ammonium), DODMAC (chlorure de diméthyl-dioctadécyl-ammonium), DSDMAC (chlorure de diméthyl-distéaryl-ammonium), DHTDMAC (chlorure de bis(alkyl de suif hydrogéné) diméthyl ammonium), BAC (Chlorure de benzalkonium), DDAC-C10 (Dicétyl Diméthyl Chlorure d'Ammonium)

Dans la fabrication de tous les produits fournis par Siegwirk, les agents tensio-actifs quaternaires comme le DTDMAC (Chlorure de bis (alkyl de suif) diméthyl ammonium), le DODMAC (chlorure de diméthyl-dioctadécyl-ammonium), le DSDMAC (chlorure de diméthyl-distéaryl-ammonium), le DHTDMAC (chlorure de bis (alkyl de suif hydrogéné) diméthyl ammonium), BAC (Chlorure de benzalkonium), DDAC-C10 (Dicétyl Diméthyl Chlorure d'Ammonium) ou des matières premières en contenant, ne sont pas utilisés intentionnellement comme ingrédient.¹

En conséquence, nos produits ne peuvent pas être associés à la mauvaise biodégradabilité de ces tensio-actifs quaternaires.

¹ Dans certains cas exceptionnels, la présence de ces composés dans les produits spéciaux et des matières premières spéciales ne peut être exclue pas complètement.